

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 39 (1968)
Heft: 2

Artikel: Agriculture et aménagement
Autor: Vallat, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825211>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

une méthode de travail. Il faut aussi un langage pour le « véhiculage » des informations recueillies. Une terminologie claire s'impose. Ainsi la notion de protection n'est pas la même en France qu'en Suisse. Le terme de région n'est pas précis. La programmation électronique peut être ici très utile, et vraiment servir l'homme en compulsant, en ordonnant les informations dont nous avons besoin à son sujet.

III. Agriculture et aménagement

(Résumé de l'exposé de M. Jean VALLAT,
professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich)

Les problèmes économiques, et singulièrement ceux de l'agriculture, occupent une place de choix dans l'aménagement du territoire. On peut même dire que l'aménagement est inconcevable sans référence à l'agriculture. C'est donc l'aménagement économique que l'on envisagera ici, en étudiant plus particulièrement le problème de l'**agriculture de montagne**. La première question qui se pose à son sujet est de savoir si elle va subsister ou si elle disparaîtra. Une équipe de chercheurs s'est occupée de très près du problème : elle s'est donné pour but d'analyser les conditions d'existence de cette agriculture. L'étude a porté sur un petit village du val de Bagnes, Bruson, non loin de Verbier. Il est évident que des problèmes très similaires se posent pour le Jura.

L'avenir de l'agriculture de montagne

Face au problème de l'avenir de l'agriculture de montagne, on distingue deux courants principaux, antagonistes : l'un agressif, l'autre défensif.

Les partisans du courant agressif allèguent que cette agriculture n'est ni rationnelle, ni rentable et qu'elle entretient la misère des gens. Les remèdes proposés sont la réforme des structures, l'abandon des terres difficiles à cultiver et la reconversion d'une partie des paysans. Mais est-ce là vraiment une solution ? Le problème n'est ainsi que déplacé.

D'un autre côté, le courant défensif se fait l'avocat de l'agriculture de montagne, en invoquant la tradition, le mécontentement et l'injustice ressentis par les paysans eux-mêmes devant toute volonté de les « déraciner » et de les reconvertir. Les remèdes proposés sont : des mesures de soutien, des subventions et un appel aux sentiments pour revaloriser cette activité.

Devant les carences de ces deux attitudes, on peut en adopter une troisième : il ne faut ni contraindre les paysans à quitter leurs terres, ni les obliger à rester, mais bien plutôt aider les montagnards à prendre conscience de leur situation et à faire un **choix** raisonné. Ce sont eux qui doivent choisir leur sort, en toute connaissance de cause.

Les critères de choix

Il faut faire une évaluation des potentiels :

1. **Humain :**
 - démographie
 - état d'esprit
 - force de travail
 - capacités professionnelles
 - prise de conscience
2. **Naturel :**
 - agriculture
 - situation géographique
 - atouts touristiques
3. **Economique :** Apports des activités
 - agricoles
 - industrielles
 - touristiquesAspects des rapports
 - revenu / consommation
 - épargne / investissements
 - emprunts / autofinancement

Etudions maintenant plus en détail certains aspects des différents potentiels, en prenant comme exemple le cas de Bruson.

Démographie

Densité comparée de la population (habitants au km² de surface agricole utile) : Bruson : 220 ; Suisse : 510 ; France : 140 ; Autriche : 180 ; Italie : 200.

Conclusion : la densité de Bruson est relativement forte.

Evolution de la population : en 1910, la population de Bruson était de 500 habitants (environ). En 1960, elle ne se monte plus qu'à 300 habitants. Il y a donc eu un dépeuplement de 40 % !

Pyramide des âges : la jeunesse est nombreuse, mais il y a beaucoup plus d'hommes que de femmes : c'est que les filles partent du village.

Agriculture

Il y a à Bruson 60 exploitations agricoles et 30-40 parcelles formant un total de 2,5 ha. Chaque exploitation comporte une moyenne de 2,5 vaches et 0,5 chèvre.

Les frais de production : engrais, fourrages, services, machines, bâtiments, intérêts des dettes.

Les produits bruts : lait, viande, élevage, plants de pommes de terre, fraises, vin, divers.

Le revenu agricole, après déduction des intérêts des dettes, se monte à 210 000 fr. au total, soit 3500 fr. par exploitation. Cela correspond à une rémunération de 10 à 11 fr. par jour et par personne active.

Il est évident qu'à un tel tarif, le travail est mal payé, et que ce revenu ne suffit pas pour vivre. Il faut d'autres apports. Le bilan est donc mitigé : la production est intense, mais la productivité faible. Il est donc nécessaire aujourd'hui de trouver la meilleure combinaison possible entre les différents secteurs (agriculture, industrie, administration et commerce) et aussi entre les différentes branches de chaque secteur.

Les apports des différentes activités économiques

Il y a à Bruson 180 personnes actives, soit 55 % de la population totale. Les 85 % des personnes actives ont une activité agricole : mais seuls 30 % des revenus proviennent de l'agriculture. En effet, beaucoup de personnes ont une activité accessoire non agricole. Ce genre d'activité est donc largement possible. Mais un problème se pose : le grand éloignement des lieux de travail. La question est donc de savoir s'il faut créer des communications (routes, voies ferrées) ou aménager le territoire en créant des occasions de travail sur les lieux mêmes.

L'économie du village

Les besoins : frais de production agricole (engrais, etc.), machines, nourriture, habillement, enseignement, loisirs, santé, impôts : 324 personnes à 2500 fr. par an = 810 000 fr.

Les ressources : agriculture : 210 000 fr. ; subventions : 55 000 fr. ; prestations sociales : 120 000 fr. ; tourisme, chantiers, fonctions publiques, artisanat, commerce : 542 000 fr. Total : 927 000 fr.

Bilan : il y a donc un excédent de recettes de 117 000 fr. ! Cet argent fut investi dans une installation de télésiège. Ce bilan est donc inattendu et nettement positif. Bruson répond aux conditions du développement économique. Il ressort nettement que les ressources provenant de l'agriculture ne représentent même pas le quart du total des ressources !

Mais d'autres conditions doivent encore être remplies :

- utiliser l'épargne à bon escient, bien investir (à Bruson, le télésiège ne marche pas très bien) ;
- consommer moins et investir davantage.

Dans cette optique, un outil de planification serait de créer une caisse d'épargne dans la vallée, afin que les fonds ne soient ni inemployés, ni drainés vers l'extérieur.

La solution du développement est de trouver des activités économiques qui n'exigent pas trop d'investissements ni des transports onéreux. On pourrait songer à installer des services administratifs, des centres mécanographiques ou de traitement de l'information. Le défaut du tourisme est qu'il exige des investissements considérables, hors de portée pour Bruson actuellement.

Tout cela suppose de la part de la population un certain état d'esprit, un sens du bien commun, un choix et une volonté de se développer. L'esprit routinier doit être abandonné. C'est beaucoup, mais c'est le prix du développement.

Programme

En choisissant l'hypothèse du développement économique sur place, il faut :

- rationaliser la production agricole, augmenter la productivité ;
- aménager le territoire : effectuer des remaniements parcellaires, créer par exemple des consortages ;
- créer de nouveaux emplois ;
- suivre le développement économique en raison de l'évolution constante : organiser des réunions périodiques de tous les habitants du village ;
- accroître chaque année le bénéfice total du village ;
- si des emprunts sont nécessaires pour accélérer l'évolution, ne pas dépasser un plafond de 4 millions de francs, sinon les habitants ne seront plus maîtres de l'évolution.

Le développement est l'affaire de tous : une collaboration s'impose.

Conclusions

Aujourd'hui, on ne peut plus se contenter d'investir dans les cités : il faut aussi investir dans les zones rurales et montagneuses. La prospérité ne doit pas seulement être l'apanage des citadins, mais aussi des campagnards. L'agriculture doit être l'activité de base de la campagne, mais non la seule. Il est nécessaire d'assurer une polyvalence des activités. Le montagnard peut très bien avoir une activité principale et une ou deux activités secondaires. Partout où cela est possible, il faut promouvoir un développement touristique et industriel. Les milieux non agricoles doivent prendre conscience de ce que campagne et montagne peuvent leur apporter et ainsi élaborer une optique d'échanges des services. De même, une prise de conscience accompagnée d'un renforcement du sens des responsabilités doit être effectuée dans les villages de montagne et dans la campagne en général.

On a vu avec l'exemple de Bruson les possibilités d'une méthode de travail, applicable au Jura. Tout peut être entrepris à partir d'une enquête faite avec des questionnaires remplis par chaque habitant. Il est évident que la population doit consentir à cette enquête et fournir sa collaboration ; elle doit désirer le développement de sa région. On pourrait dans cette optique créer des « animateurs ruraux » qui organiseraient l'enquête, informeraient la population et prodigueraient des conseils. A un degré supérieur, l'aménagiste réunirait des spécialistes pour arrêter un plan et une politique économique. La population d'une région serait ainsi à même de connaître ses faiblesses et ses forces, elle serait consciente de son rôle à jouer. Elle pourrait prévoir, organiser et diriger son développement et non plus simplement subir une évolution qu'elle n'a pas décidée.